

Lévesque, Claudette

De: jean julien guyot <jeanjulieng@gmail.com>
Envoyé: 4 septembre 2018 13:09
À: Greffe
Cc: Gabriel.Nadeau-Dubois.GOUI@assnat.qc.ca
Objet: Référence : dossier R-4057-2018

Référence : dossier R-4057-2018

Bonjour,

La proposition de hausse tarifaire uniforme d'Hydro-Québec dans le dossier R-4057-2018 est inacceptable puisqu'elle contribue encore une fois à réduire l'interfinancement des tarifs d'électricité des familles québécoises. Depuis 2006, les familles paient plus que leur part de la croissance des coûts de l'électricité. C'est injuste et contraire au Pacte social.

Je demande à la Régie de ne reconnaître que la stricte progression des coûts des clients résidentiels dans la hausse de tarif qu'elle approuvera pour 2019.

Jean-julien Guyot

Montreal - Gouin